



Dossier de presse

16 février 2017

## Inauguration du parking de covoiturage de l'échangeur autoroutier de Chanas (A7)

VINCI Autoroutes, les Départements de l'Isère, de la Drôme, et de l'Ardèche, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo, la Communauté de Communes du territoire de Beaufort, la Communauté de Communes Vivarhône et la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, se sont associés pour réaliser un nouveau parking de covoiturage, situé à proximité immédiate de l'échangeur de Chanas (n°12) sur l'autoroute A7. Cette nouvelle infrastructure de 114 places permettra aux nombreux covoitureurs quotidiens de stationner gratuitement et en sécurité.



### Des parkings qui accompagnent les nouvelles habitudes de mobilité

Le parking de covoiturage de Chanas est le cinquième parking implanté sur l'autoroute A7, et le premier du département de l'Isère.

Situés à proximité des agglomérations, les parkings de covoiturage de VINCI Autoroutes répondent aux besoins de mobilité de ceux qui souhaitent partager leur véhicule dans le cadre de trajets domicile-travail au quotidien ou de trajets loisir le week-end. L'échangeur de Chanas a été choisi pour accueillir ce nouveau

parking de covoiturage compte tenu du nombre d'utilisateurs l'empruntant quotidiennement pour des trajets domicile-travail.

### 114 places de stationnement pour covoiturer en toute tranquillité

Cette nouvelle aire de stationnement propose 114 places, dont 3 réservées aux personnes à mobilité réduite. Le parking de covoiturage de Chanas est sécurisé, son accès est filtré par l'utilisation d'une carte bancaire ou d'un badge de télépéage et il dispose d'un éclairage complet. S'adressant en priorité à tous ceux qui utilisent l'autoroute A7 pour leurs déplacements professionnels ou leurs trajets domicile-travail, le parking est **gratuit pour les covoitureurs quotidiens** (stationnement inférieur à 72 heures).

### Un projet rendu possible grâce à un partenariat entre les collectivités et VINCI Autoroutes

Le montant des travaux représente un investissement de 847 100 euros, financés par VINCI Autoroutes et les collectivités locales. Cet investissement traduit l'engagement et la volonté de VINCI Autoroutes et des collectivités locales d'accompagner les nouveaux usages de mobilité et d'encourager le covoiturage, plus économique et plus écologique.



Le parking de covoiturage de Chanas a été mis en service le 20 décembre 2016.

Afin d'éviter le phénomène de « voitures ventouses » qui limiterait la capacité d'accueil de ce parking de covoiturage, une tarification progressive existe pour les stationnements de longue durée au-delà de 72h.

Durée de stationnement	Tarifs TTC
<b>Inférieure à 72h</b>	<b>Gratuit</b>
Au-delà de 3 jours (72h à 120h)	5 €
Au-delà de 5 jours (120h), et par jour supplémentaire	10 €
En cas d'absence de justificatif d'entrée	20 €

### Les caractéristiques techniques du chantier du parking de covoiturage de Chanas

- **Durée totale du chantier** : 5 mois soit 4 803 heures, entre juillet et novembre 2016.
- **Entreprises intervenantes** : Jean Lefebvre Bourgoïn Jallieu (avec en sous-traitance IDVERDE, PROFIL 06, SDC et SIGNATURE)..
- **Emploi** : 5 à 6 ouvriers présents sur le chantier, soit au total près de 90 journées de travail.
- Un chantier élaboré avec **un impact aussi limité que possible sur le trafic**, grâce à un phasage réfléchi et concerté pour limiter les interférences.
- **Un chantier «100% sécurité»** : en tant que maître d'ouvrage, VINCI Autoroutes s'engage à sensibiliser ses intervenants chantier à sa démarche « maîtrise d'ouvrage zéro accident ».
- **Un bassin de rétention d'eau d'une capacité de 75 m<sup>2</sup>** a été créé.

Un séparateur à hydrocarbures a été mis en place en amont de ce bassin, dont la fonction est de récupérer et séparer les hydrocarbures afin d'éviter toute pollution, qu'elle soit chronique ou accidentelle, avant le rejet des écoulements dans le milieu naturel.

- **114 places dont 3 places pour les personnes à mobilité réduite**
- **Un espace « dépose-minute »**
- **Un arrêt de bus avec une raquette de retournement.**
- **Un éclairage public** de type Led permettant une consommation minimale pour un éclairage de qualité.



## 2 200 places de covoiturage sur le réseau VINCI Autoroutes

Avec cette nouvelle infrastructure, le réseau VINCI Autoroutes compte aujourd'hui 26 parkings de covoiturage, totalisant 2 200 places. VINCI Autoroutes affirme ainsi son rôle d'acteur de la mobilité durable, tout en répondant à une demande croissante des utilisateurs de l'autoroute. L'abonnement télépéage « Temps Libre Covoiturage », développé en partenariat avec BlaBlaCar, a déjà été adopté par 70 000 utilisateurs réguliers. Cette formule télépéage VINCI Autoroutes offre la gratuité des frais de gestion, dès le premier covoiturage dans le mois, réservé sur BlaBlaCar et effectué sur une autoroute concédée.

### Quelques données sur le covoiturage

La pratique du covoiturage augmente et se développe rapidement aux abords des échangeurs autoroutiers. C'est pourquoi **VINCI Autoroutes s'implique aux côtés des collectivités territoriales pour encourager le covoiturage, en proposant son savoir-faire pour la création et la gestion d'infrastructures adaptées.**

- Selon une étude de terrain réalisée par VINCI Autoroutes en juin 2015 auprès des utilisateurs des parkings de covoiturage de son réseau, 84% d'entre eux covoiturent pour des déplacements liés à l'activité professionnelle :
  - 34% pour des trajets domicile-travail
  - 50% pour des missions professionnelles
- En moyenne, le trajet domicile-travail en covoiturage est de 122 km (244 km aller-retour), même si 38% des parcours sont moins longs (entre 30 et 70 km).
- 53% des personnes qui covoiturent pour des raisons professionnelles le font au moins une fois par semaine :
  - 26% tous les jours ouvrés
  - 17% plusieurs fois par semaine
  - 10% au moins une fois par semaine.

- Au total, près de 8 utilisateurs sur 10 covoiturent au moins une fois par mois.
- En septembre 2016, le taux moyen d'utilisation des parkings de covoiturage du réseau VINCI Autoroutes est de 73% (hors parkings mis en service ou en travaux depuis moins d'un an), en augmentation de 10 points par rapport à 2015.
- 10 parkings sur les 26 actuellement en service sur le réseau VINCI Autoroutes dépassent même les 80% de remplissage.

### **Contact presse**

- **VINCI Autoroutes :**  
**Nelly Destève** : 06 30 48 64 26 [nelly.desteve@vinci-autoroutes.com](mailto:nelly.desteve@vinci-autoroutes.com)

### **A propos de VINCI Autoroutes**

*Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.*

*Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes - 189 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.*

*Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)*